

PARTICIPATION SOCIALE

De manière générale, la participation sociale peut s'observer par le niveau d'interactions sociales qu'une personne maintient, par le sentiment de confiance envers les autres et le sentiment d'appartenance à un groupe social. La participation est de « prendre part à une situation de la vie » (OMS, 2001, cité par ACE, 2007). Par ailleurs, la participation consiste en un engagement actif dans la vie quotidienne et dans la communauté, par le biais des habitudes de vie (Christiansen et Baum, 2005, p.548). Or, selon le RIPPH (2006), « mesurer la réalisation des habitudes de vie, c'est identifier le résultat de la rencontre entre la personne et son environnement ». Ces habitudes de vie peuvent être décrites comme des « activités courantes qui sont réalisées sur une base quotidienne ou à des fréquences variées dans les domaines de la nutrition, la condition corporelle [...], les soins personnels [...], la communication, le logement et les déplacements » (Larivière, 2008). Les rôles sociaux sont aussi impliqués dans l'évaluation du niveau de participation. En effet, les interactions entre le contexte environnemental et la personne, soit par le biais des facteurs extrinsèques et intrinsèques, vont déterminer la qualité de la participation sociale d'une personne. De plus, les choix personnels, issus des priorités, des facteurs biologiques, de l'identité, des capacités et des valeurs, ainsi que les attentes et les possibilités environnementales établissent la qualité participative. L'environnement peut autant être micro-personnel (amis, famille), que macro-sociétal (lois, gouvernement) ou méso-communautaire (transport, travail, bénévolat) (RIPPH, 2006). Il convient alors de mentionner le caractère très contextuel de la participation sociale, qui ne peut être seulement définie par l'un ou l'autre des facteurs extrinsèques ou intrinsèques d'une situation. Une modification des attributs peut évoluer dans le temps ou selon les événements (Hupcey et al, 1996, cité dans Larivière, 2008). Dans le cadre contextuel dans lequel évolue Valérie, il convient de mentionner qu'elle est en situation de participation sociale. Par le biais des différents rôles sociaux qu'elle occupe, elle

entretient plusieurs relations et consent à diverses habitudes de vie. En effet, à titre d'étudiante, de travailleuse ou de fille, elle possède une certaine part de responsabilités qui doivent être associés à des comportements sociaux. La présence de ceux-ci confirme qu'il ne s'agit pas d'une situation de handicap. De plus, ses facteurs intrinsèques tels sont intérêt pour les études et son grand désir d'autonomie influencent le développement de sa participation. La perte de certains rôles sociaux peut en quelque sorte diminuer la qualité de cette dite participation, et moduler le style et la qualité de vie de la personne concernée.

Références

- Association canadienne des ergothérapeutes. (2007). Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada. Ottawa, Ontario: CAOT Publications ACE.
- Christiansen C. & Baum C. (2005). *Occupational Therapy : Performance, participation and well-being*. Thorofare, NJ : SLACK Inc.
- Larivière, N. (2008). Analyse du concept de la participation sociale : définitions, cas d'illustrations, dimensions de l'activité et indicateurs. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 75 (2).
- RIPPH. (2006). *Réseau international de processus de production de handicap - Au Québec : Développement et diffusion des connaissances*. Repéré à <http://www.ripph.qc.ca/?rub2=2&rub=6&lang=fr>